

SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval
20000 AJACCIO

Sarrola Carcopino, le 31 janvier 2022

Dossier suivi par Laura-Maria MARTINI

Standard : 04.95.25.70.08

laura-maria.martini.20010@notaires.fr

SUCCESSION Monsieur Jules SUSINI

1003032 /DRM /LMM /AA

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

1°/ Monsieur Jean Baptiste **SUSINI**, fonctionnaire des postes, demeurant à AJACCIO (20000), 7 Rue Major Lambruschini.

Né à NICE (06000), le 23 octobre 1920.

Epoux de Madame Marie Françoise Joséphine **LUPINI**.

Décédé à ARGUISTA-MORICCIO (20140), le 11 janvier 2004.

2°/ Monsieur Jules-Philippe Antoine **SUSINI**, en son vivant retraité, demeurant à MOCA-CROCE (20140) Maison Sabot Lieudit Stradone.

Né à NICE (06000), le 13 juin 1931.

Célibataire.

Décédé à AJACCIO (20000), le 27 novembre 2017.

3°/ Madame Marie Antoinette Brigitte **SUSINI**, retraitée, demeurant à MOCA-CROCE (20140) Maison Sabot Lieudit Stradone.

Née à NICE (06000) le 20 juin 1934.

Célibataire.

4°/ Madame Pauline Marie Aurélie **SUSINI**, retraitée, demeurant à MOCA-CROCE (20140) Maison Sabot Lieudit Stradone.

Née à NICE (06000) le 19 février 1936.

Célibataire.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Laura-Maria MARTINI

INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE MOCA-CROCE (Corse-du-Sud)

Date de l'acte : 26 janvier 2022

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Don Roccu MALAMAS,
Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme LUCCIONI,
notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO (20167), Espace
Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription
acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

1°/ Monsieur Jean Baptiste **SUSINI**, fonctionnaire des postes, demeurant à AJACCIO
(20000), 7 Rue Major Lambruschini.
Né à NICE (06000), le 23 octobre 1920.
Epoux de Madame Marie Françoise Joséphine **LUPINI**.
Décédé à ARGUISTA-MORICCIO (20140), le 11 janvier 2004.

2°/ Monsieur Jules-Philippe Antoine **SUSINI**, en son vivant retraité, demeurant à MOCA-
CROCE (20140) Maison Sabot Lieudit Stradone.
Né à NICE (06000), le 13 juin 1931.
Célibataire.
Décédé à AJACCIO (20000), le 27 novembre 2017.

3°/ Madame Marie Antoinette Brigitte **SUSINI**, retraitée, demeurant à MOCA-CROCE
(20140) Maison Sabot Lieudit Stradone.
Née à NICE (06000) le 20 juin 1934.
Célibataire.

4°/ Madame Pauline Marie Aurélie **SUSINI**, retraitée, demeurant à MOCA-CROCE (20140)
Maison Sabot Lieudit Stradone.
Née à NICE (06000) le 19 février 1936.
Célibataire.

Et portant sur les biens immobiliers suivants :

Sur le territoire de la commune de MOCA-CROCE (Corse-du-Sud), 20140 :

Article 1 : Une parcelle de terre y édifée une maison cadastrée Section B numéro 578,
Lieudit "Stradone" (00ha 00a 90ca).

Article 2 : Une parcelle de terre en B.N.D sur laquelle est édifée un garage, cadastrée
Section B numéro 456, Lieudit "Piscione", dans une surface totale de 00ha 05a 56ca,
prendre 00ha 00a 72ca.

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une
possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession
sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications
de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".
Adresse mail de l'étude : donroccu.malamas@notaires.fr

Pour Avis
Me Don Roccu MALAMAS